

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 2 octobre 2015
Rapporteur :
Madame Isabelle LE BAL**

N° 39

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 09/10/2015
- la transmission au contrôle de légalité le : 08/10/2015 (accusé de réception du 08/10/2015)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

150 ans de Lavrio - Mandat spécial et prise en charge des frais

Suite aux échanges établis entre des Quimpérois et des habitants de la ville de Lavrio en Grèce, un jumelage entre nos deux communes a été signé le 21 juillet 2009. Une délégation quimpéroise est invitée à Lavrio à l'occasion des 150 ans de la ville.

Lavrio est située à la pointe de l'Attique, à 50 minutes d'Athènes, elle s'étend sur 35 km² et compte 10 400 habitants. Autrefois connue comme lieu d'exploitation minière, Lavrio est devenue l'une des communes portuaires les plus importantes de la côte Est de la Grèce.

Depuis la signature officielle, sous l'impulsion de la ville, et plus particulièrement grâce au comité de jumelage Quimper-Lavrio, de nombreux échanges ont pu être réalisés entre les deux cités.

Suite à un déplacement de sportifs Quimpérois en novembre dernier en Grèce, M. Dimitri Loukas, Maire de Lavrio, a exprimé le souhait d'inviter une délégation du conseil municipal de Quimper dans le cadre des célébrations des 150 ans de Lavrio.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, de :

- 1 - donner mandat spécial à Ludovic Jolivet, Valérie Lecerf-Livet, Corine Nicolas et Piero Rainero pour représenter la ville de Quimper en Grèce à Lavrio du 17 au 19 octobre prochain ;

2 - de prendre en charge les frais de déplacement ;

3 - de rembourser les frais de séjour des membres de la délégation aux frais réels sur présentation de justificatifs liés à la nature et au lieu de la mission.

Le maire,

Ludovic JOLIVET